

OBJET **REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

DECISION MODIFICATIVE N°1/ 2013
 (PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES)

Il est constaté au budget de la Régie Marchés et Droits de Place un reste à recouvrer s'élevant à 1 268 211 €, compte tenu des impayés des exploitants du domaine public communal depuis l'année 2004.

Suite aux nombreuses démarches entreprises par la Trésorerie Municipale aux fins de recouvrer ces impayés (relances, mises en demeure, avis à tiers détenteur,...) sans résultats probants, cette créance présente un fort risque d'irrecouvrabilité.

Par conséquent, il est nécessaire pour la sincérité des comptes annuels de la Régie des Marchés, de comptabiliser une provision pour créances douteuses, comme souligné par le Receveur Municipal.

En l'absence de crédits sur le compte 6817, il convient de transférer les crédits disponibles des comptes 654 pour 400 000 € et 6718 pour 100 000 € sur le compte 6817

Je vous demande donc d'approuver le transfert des crédits des comptes 654 pour 400 000 € et 6718 pour 100 000 € sur le compte 6817 du Budget 2013 de la Régie Marchés et Droits de Place telle qu'elle figure en annexe 1.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131216-13722-1A-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
18/12/2013


Gilbert ANNETTE

OBJET **REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

DECISION MODIFICATIVE N°1/ 2013
(PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 13/7-22 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur ASSABY Maximilien, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Economie Marchande/ Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

*4 voix contre
(dont 1 vote par procuration)*

pour

↓
*Monsieur FOURNEL Dominique,
Monsieur VICTORIA René-Paul
et Madame CHEFIARE Claudine*

↓
autres élus présents et mandatés

Approuve le transfert des crédits des comptes 654 pour 400 000 € et 6718 pour 100 000 € sur le compte 6817 du Budget 2013 de la Régie Marchés et Droits de Place telle qu'elle figure en annexe 1, la Section Investissement demeurant inchangée.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131216-13722-1B-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
18/12/2013


Gilbert ANNETTE

2013

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

Section Fonctionnement

CHAPITRE	COMPTE	LIBELLES	POUR MEMOIRE BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
65	654	Pertes sur créances irrécouvrables	465 000,00	-400 000,00	
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	130 000,00	-100 000,00	
68	6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	0,00	500 000,00	
		TOTAL		0,00	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131216-13722-2-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
19/12/2013


Gilbert ANNETTE